



Compte-rendu conseil du 6 mai 2011

Présents 13 avec pouvoir par Michel Jarrige

*Camping : Suite à la demande de la Trésorerie, délibération pour fixer le montant maximum des encaissements du camping (800€) et du fond de caisse (50€).Approuvé à l'unanimité.

*Modification des statuts de la Communauté de Communes : ajouter aux compétences optionnelles l'adhésion au contrat de rivière Rhins-Rhodon-Trambouzan pour la Commune de Saint Bonnet le Troncy. Approuvé à l'unanimité

*La tondeuse servant à l'entretien du plan d'eau ayant nécessité des réparations, la Trésorerie demande une délibération pour que la commune puisse prendre en charge cette dépense de 405, 21€. Approuvé à l'unanimité.

*Assainissement non collectif : il est possible, à la charge des habitants d'un hameau qui doivent tous être d'accord, de réaliser une mini station. Cette compétence reste à la Communauté de Communes et n'engage pas la réalisation de travaux. Des travaux personnels d'assainissement ayant été réalisés dans la plupart des hameaux, il est difficile de faire des propositions de hameaux.

*Courrier de Mme Pochat-Baron qui fait part de problèmes d'eau. Il lui est répondu, que, vu les frais qui vont être entrepris (captages, périmètre de protection, sécurisation de l'eau) il n'est pas envisageable de créer des canalisations d'adduction pour le moment.

*Demande de Cuinzier pour passage d'une randonnée et de VTT sur la commune pour le 2 octobre : demande acceptée

*Courrier de M. Decalf demandant l'entretien du chemin rural 17 : le tracteur est trop volumineux pour passer par ce chemin rural. Un passage sera fait avec tondeuse . Rappel : la commune n'a aucune obligation d'entretenir les chemins ruraux !!!!

*Bilan de la fréquentation pour opérations postales sur le premier trimestre : bilan satisfaisant. Continuons à faire vivre notre agence postale.

*Informations sur la réforme territoriale en cours

* Contrat de Mme Lespinasse : Des heures hebdomadaires de présence en plus sont proposées (accepté par 12 pour et 2 abstentions)

*De nouveaux horaires d'ouverture de la mairie sont prévus (informations au prochain Cocorico)

*Le feu d'artifice, pour une somme de 2500€ TTC (comme les années passées) est accepté à l'unanimité.

*Comme cela avait été prévu lors de l'installation de l'agence postale, une imprimante sera mise à disposition pour les associations dans cette agence. Pour le moment, la poste a laissé la sienne pour les particuliers. Celle de la mairie sera mise à l'école, celle de l'école sera mise à l'agence postale et la mairie aura une imprimante neuve plus performante ne serait-ce que pour faciliter la fabrication du bulletin que nous faisons nous-mêmes.

*Zone humide : toute une équipe travaille à la réalisation du livret expliquant les découvertes à faire sur cette zone.

*Des documents sur la déchetterie et les ordures ménagères sont remis à chacun ;un bon point : le poids des ordures ménagères est passé de 245kg en 2009 à 227kg en 2010.Sachant que 198 composteurs ont été commandés à la Communauté de Communes, cela ne peut que s'améliorer.

ATTENTION, en raison du pont de l'Ascension, le prochain conseil aura lieu le VENDREDI 10 JUIN à 20h30

Quelques dates :

- 19 mai 18h30 salle municipale : Assemblée Générale de l'ADHA
- 21 et 22 : vente de plançons par les Mains Vertes
- 27 mai 16 h : plantation des fleurs sur la commune
- 28 mai : vente des fleurs par l'Association des Familles
- 29 mai : fêtes des mères